

# Démarche stratégique :

## la direction accélère la démolition de nos services

Toulouse, le 30 juillet 2014

A la demande du Directeur Général, les responsables territoriaux ont été invités à élaborer un schéma quadriennal d'adaptation des structures et du réseau comportant deux étapes successives :

- ⇒ la réalisation d'un diagnostic de la situation actuelle
- ⇒ la rédaction d'un projet d'adaptation des structures et du réseau portant sur la période 2016-2019.

La 1<sup>ère</sup> phase est formalisée par un questionnaire élaboré par l'administration centrale et complété par chaque direction. La synthèse nationale de ces réponses a été présentée aux organisations syndicales au niveau central le 10 juillet.

La DRFIP 31, a donc établi un diagnostic sur la situation du réseau du département dont elle a enfin adressé, à leur demande, une copie aux organisations syndicales représentatives.

**La section CGT Finances Publiques Haute-Garonne a décidé de publier les extraits les plus significatifs de ce questionnaire et du groupe de travail du 10 juillet avec des premiers commentaires.**

### Concernant les particuliers urbains, le directeur estime que :

*«Les SIP sont de taille suffisante, des services présents sont en ZUS mais il est noté une sous couverture au nord de l'agglomération de Toulouse en l'absence de SIP et des PNC à proximité de SIP permettant de rechercher une autre organisation du recouvrement de l'impôt des particuliers »*

#### **Analyse de la CGT :**

Ce constat conforte la CGT Finances Publiques 31 dans sa revendication de la création d'un hôtel des finances publiques dans le nord toulousain portée depuis 2009. La CGT Finances Publiques considère que les professionnels doivent être concernés par cette nouvelle implantation. Cela permettrait à ceux qui viennent en réception, souvent fragilisés (professionnellement et personnellement), qu'ils puissent gérer leur dossier complet dans un même lieu.

### Concernant les particuliers ruraux, le directeur estime que :

*«Une présence à St Gaudens et Muret (SIP, SPF et CDIF) mais des PNC avec des effectifs de petite taille sur les missions recouvrement et comptabilité du recouvrement. Si le réseau est jugé satisfaisant par les usagers ruraux, il est peu efficient compte tenu des contraintes de gestion qu'il génère. »*

### **Analyse de la CGT :**

Conforté par la fiche n°5 du GT du 10 juillet : « Les pistes d'économies et les marges de progrès identifiées se tarissent. Les principales mesures de rationalisation des dépenses de fonctionnement ont été mises en œuvre : affranchissement, gestion des fournitures, analyse de gestion, etc.

Cependant, la multiplicité des sites du réseau DGFIP pèse lourdement sur le budget de fonctionnement : loyers, fluides, entretien des locaux, contrats téléphone, télésurveillance, transport de fonds ou encore navettes courrier interne.

Le poids budgétaire d'une petite structure est important en proportion, rapporté au nombre d'agents, même si le loyer est relativement faible. De plus, les distances entre ces postes et la direction (facteur géographique) ont un effet sur le coût des frais de déplacement de l'équipe de renfort, qui est généralement fortement mobilisée dans ce type de structure», la direction générale comme la DRFiP 31 a pour objectif la fusion des trésoreries de « petite taille ».

Cependant, la DRFiP 31 met en évidence une très forte opposition des élus et de la population avec la CGT Finances Publiques 31.

La CGT Finances Publiques 31 porte un réseau des administrations financières de proximité, doté des moyens humains et matériels permettant d'exercer l'ensemble des missions pleines et entières.



### **Concernant les usagers professionnels urbains, le directeur estime que :**

« La couverture géographique assuré par le réseau de SIE est parfaitement adaptée mais plusieurs structures identiques existent sur un même site alors même que certaines seront concernées par le transfert de la mission enregistrement. »

### **Analyse de la CGT :**

La DRFiP 31 a la volonté de fusionner les SIE d'un même site (Cité Administrative, Mirail, Rangueil). Là encore, la CGT Finances Publiques condamne cette politique de rationalisation des services tels que les SIE. Les SIE ont déjà subi des augmentations de charges (arrivée de tout le recouvrement et ses applications supplémentaires) sans moyens humains correspondant réellement. Les SIE ne supporteront pas les nouvelles suppressions d'effectifs voulues par ces fusions de services s'ajoutant à celles déjà subies au nom de la dématérialisation dont les effets ont été surestimés et trop anticipés. Dans ce contexte déjà très difficile pour les SIE, la CGT Finances Publiques demande que ces services soient dotés des moyens nécessaires pour effectuer l'ensemble de leurs missions telles que la gestion du CICE dont l'arrivée médiatique a empêché tout contrôle pourtant garant d'équité. La CGT Finances Publiques demande un état des lieux contradictoires des services (charges/emplois).

### **Concernant les usagers professionnels ruraux, le directeur estime que :**

«La couverture du territoire pour les usagers professionnels est correcte et doit être maintenue notamment au sud du département (Saint Gaudens et Muret). »

### **Analyse de la CGT :**

La direction confirme la nécessité du maintien d'un réseau de proximité pour les professionnels. Cependant, la CGT Finances Publiques exige que la Direction mette les moyens humains pour accomplir ces missions notamment lors des mouvements de mutations.

## Concernant les synergies à développer s'agissant des métiers, le directeur estime que :

«Des synergies pourraient être envisagées soit par regroupement de services soit par regroupement de missions notamment, dans le cadre des travaux nationaux, dans le domaine du contrôle corrélé revenu - patrimoine, du chantier SIP-CDIF, ou de la mission enregistrement à transférer, comme la relance amiable des déclarations de succession, auprès de certains SPF. Synergies à développer sur la gestion des hébergés des Etablissements Médicaux sociaux (19 en Haute-Garonne) avec la réserve de placer ainsi certains postes sous une taille critique. »

### Analyse de la CGT :



La Direction ne compte pas déroger à la finalisation du chantier SIP-CDIF. De même, elle compte demain s'attaquer à la gestion des hôpitaux et des hébergés bien qu'elle ait démenti toute volonté de la sorte alors qu'elle a établi des audits (aux conclusions secrètes) dans les trésoreries concernées.

## Concernant le réseau pour les collectivités locales urbaines, le directeur estime que :

« Pas totalement adapté à la nouvelle métropole, eu égard à la forte et continue croissance démographique, même si la qualité du service actuelle est globalement satisfaisante. »

### Analyse de la CGT :

La DRFiP 31 met l'accent sur les effets de l'évolution démographique conjuguée à la métropolisation naissante sur le maillage territorial tant urbain que rural. La CGT Finances Publiques 31 continuera de revendiquer des moyens tant humains que matériels conformes à cette évolution, comme elle a fait dans le dossier de la RFTM.

**En conclusion**, la CGT Finances Publiques 31 constate que la DRFiP 31 partage certaines analyses de la détérioration de l'exercice de nos missions mais n'en tire pas les mêmes conséquences.



**En matière budgétaire**, la direction reconnaît pour une fois les difficultés de clôture des exercices « *Compte tenu des baisses successives de la dotation, l'exécution du budget devient particulièrement tendue* ». La recherche des économies se fait au détriment d'un service public de qualité et surtout en accompagnement de la détérioration de nos conditions de vie au travail.

Nous portons le renforcement d'un service public de proximité de qualité, alors que, derrière des « pseudo » difficultés d'affectations dans certaines RAN, la DRFiP 31 s'inscrit pleinement dans les économies prévues dans le pacte de responsabilité et prépare le sacrifice du réseau de proximité.

Le projet d'adaptation des structures et du réseau 2016-2019 issu d'un tel diagnostic ne peut aboutir qu'à l'abandon de certaines missions, la poursuite des suppressions d'emplois et des fusions de services, l'accélération de la mise en place de pôles... Par voie de conséquence, les conditions d'exercice des missions, les conditions de travail et le service public vont encore se dégrader.

La CGT Finances Publiques appelle les agents à prendre connaissance de cette déclinaison locale de la démarche stratégique et à discuter ensemble des moyens à mettre en œuvre pour combattre un tel projet.

Il en va de notre avenir et de celui du service public.

**LUTTER  
PLUS la cgt  
pour  
GAGNER PLUS**

